

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Photo H. Dupin

Le forum des associations a réuni le 9 octobre dernier pas moins de 15 associations, dont certaines toutes récentes. Il a permis aux nouveaux arrivants qui ont répondu à notre invitation de les connaître et, surtout, de faire connaissance avec d'autres Tallésiens.

Déjà, des manifestations sont annoncées (Téléthon le 24 octobre, Halloween des enfants avec le comité des fêtes le 6 novembre) qui, s'ajoutant à la reprise normale des activités de l'école de foot du MFC, de l'école de musique, des cours de yoga et Tai Chi de Tao du Mouvement, des randonnées des Caminayres, des rencontres amicales du jeudi de Taller Boules, des parties de belote des Crampouns, des actions utiles et nécessaires de l'ACCA, nous garantissent de beaux moments de bonne humeur partagée.

Trois nouvelles associations sont venues compléter l'offre: l'antenne tallésienne du Téléthon, le club d'Aïkido et les Gaz'L landaises, dont les égéries, Océane et Virginie, projettent de participer au «4L Trophy», le plus grand raid humanitaire d'Europe, qui a pour but d'acheminer entre autres du matériel scolaire aux enfants défavorisés marocains.

Pour finir de citer toutes nos associations, n'oublions pas le Comité des Fêtes, l'Amicale des Pompiers et le tout récent Taculture, émanation de l'ancienne ASAC.

UN BONBON OU UN SORT ?



Le comité des fêtes vous propose de fêter Halloween le 6 novembre à partir de 14h.

- > 14h: accueil
- > 15h: parcours d'énigmes
- > 16h: concours de déguisements
- > 16h30: goûter
- > 17h: spectacle de magie

Offert par le comité des fêtes

CRÉER UNE COMMISSION DES CITOYENS ET UNE COMMISSION DES JEUNES

Comme nous l'avions indiqué dans notre programme, nous souhaitons permettre aux citoyens et à nos jeunes de devenir acteurs de notre village, pour mettre en place des projets qui seront présentés au conseil municipal.

Vous êtes intéressés ? Contactez la mairie par mail à mairie.taller@wanadoo.fr

Restez connectés sur notre page Facebook et le site internet, des informations complémentaires y seront mises en ligne sous peu!

POINT RH

Vous l'avez certainement aperçu au volant d'un des véhicules communaux depuis ces dernières semaines, Sylvain Mora, un enfant du village, est venu rejoindre notre équipe des ateliers municipaux suite au départ d'Aurélien Marquès vers de nouveaux horizons professionnels.

Le contrat de Madeleine Bras se voit également renouvelé de quelques heures afin de répondre à l'augmentation des besoins (surveillance en garderie et ménage du gîte de Compostelle)

ACQUISITION FONCIÈRE

Le terrain situé au lieu-dit Labourdit, d'une superficie d'environ 2 hectares, fait l'objet ces jours-ci d'un compromis de vente entre la municipalité et les propriétaires, en prévision de la création d'un nouveau lotissement communal.

Une clause suspensive n'en prévoit l'acquisition définitive qu'après obtention du permis d'aménager.

Point n'est donc besoin de contacter la mairie avant un an pour l'acquisition d'un terrain!

DE NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALISATION

Des panneaux de signalisation vont être installés sur la route du Cap de Lelane et la route des Gemmeurs afin de préciser la limitation de vitesse à 50km/h et pour la route des Gemmeurs, l'interdiction de circulation des poids lourds (sauf desserte locale).



ANNUAIRE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Si vous souhaitez y figurer merci de vous rapprocher de la mairie au 05 58 89 41 05 ou par mail à mairie.taller@wanadoo.fr

TALLER INFOS

Le petit journal d'information tallésien



N°2

ÉDITO



Jour après jour, au fil de cet automne ensoleillé, la vie sociale reprend doucement à Taller, après tant de mois d'interruption.

La rentrée scolaire, avec la mise en place de la semaine à quatre jours, a modifié l'organisation de la vie des familles. Je constate avec plaisir la présence, le mercredi matin, de plus en plus de parents ou grands-parents, qui viennent accompagnés de leurs enfants au marché qui se déroule désormais sur le parking de l'école.

L'accueil de loisirs de Castets envisage le recrutement d'éducateurs supplémentaires, tellement les demandes sont fortes, au point de ne pas toujours pouvoir être satisfaites. Quel plaisir aussi de voir les enfants profiter de leur récréation sans masques!

L'équipe municipale a œuvré sans relâche, sans doute discrètement depuis le début du mandat à cause des circonstances sanitaires, mais néanmoins avec opiniâtreté, pour assurer le quotidien de notre commune, tout en travaillant à préparer son avenir.

Le 9 novembre, le projet-phare de parc photovoltaïque vous sera une deuxième fois présenté lors d'une permanence d'information.

Avec la révision de la carte communale, avec une enquête publique prévue très bientôt, nous préparons la mise en place du PLUI, qui encadrera le projet d'urbanisme du Taller de demain.

La gestion de notre forêt reste également au cœur de nos priorités, n'oublions pas notre statut de commune forestière!

Et quant à la sécurité de notre voirie sur les axes départementaux qui traversent Taller, des moyens efficaces de régulation de la vitesse et la mise en place de voies douces permettant aux habitants des divers lotissements d'accéder en sécurité au centre du bourg font l'objet d'une étude approfondie.

Bien amicalement

Claire Luciano



UN VILLAGE QUI AGIT... ET VIT POUR ET GRÂCE À SA FORÊT!

L'année dernière s'est terminée pour notre village sous le signe de la forêt, avec la plantation de quelque 20 hectares de pins au nord de notre territoire, du côté des «Quatre cantons», opération qui a coûté 17 000 euros, préparation du terrain et plants compris, la plantation ayant été effectuée par des habitants, des élus et toute notre valeureuse équipe des ateliers techniques.

Peu après, nous avons lancé dans une parcelle de 8 hectares une coupe rase sur des pins âgés de 65 ans qui auraient perdu de la valeur si nous avions attendu plus longtemps. Cette coupe a rapporté à la commune la coquette somme de 91 000 euros HT.

Fin mai, notre magnifique tracteur forestier New Holland est enfin arrivé, spécialement caparaçonné pour travailler dans nos forêts, coût 73 550 euros HT, dont 30 000 financés par le fonds de concours de la communauté des communes Côte Landes Nature.

Dès son arrivée, le tracteur a été utilisé par notre équipe de techniciens pour préparer

environ 15 hectares pour une éclaircie prévue cet automne.

Une nouvelle coupe rase (les pins seront marqués cet automne) est prévue pour 2022, en accord avec notre plan de gestion forestière, la conjoncture actuelle étant particulièrement favorable et les pins de la parcelle concernée étant, eux aussi, en péril lors des intempéries hivernales.

En parallèle sera lancée au printemps une nouvelle plantation de pins sur 4 hectares au lieu-dit Bellegarde, nous avons l'intention de faire à nouveau appel à la population et aux écoliers, l'opération ayant eu tant de succès en novembre dernier que nous recevons régulièrement des propositions de la part d'enfants et de parents pour recommencer! La parcelle concernée est actuellement préparée pour cette plantation par nos employés communaux. Une plantation sur 16 ha sur une parcelle des Quatre Cantons est également programmée pour 2022...

La forêt communale, au cœur de nos préoccupations!

**INTÉRESSÉS POUR PARTICIPER À LA PLANTATION ?
FAITES-VOUS CONNAÎTRE EN MAIRIE AU 05 58 89 41 05
OU PAR MAIL À [MAIRIE.TALLER@WANADOO.FR](mailto:Mairie.Taller@wanadoo.fr)**

LE MARCHÉ REPREND SA PLACE



Un marché se tient depuis le 16 juin tous les mercredis matins à Taller, au grand plaisir de certains, mais malheureusement boudé par d'autres...

Au départ, plus de 10 exposants nous faisaient l'honneur d'y participer. Nous avons opté pour la place de l'église, plus vaste, plus agréable pour les chalands, pensions-nous. Mais la fréquentation, au dire des exposants, n'a pas vraiment été au rendez-vous, ce qui explique que leur nombre ait baissé petit-à-petit.

A leur demande, et afin de donner un second souffle à ce marché, nous avons décidé de le déplacer sur le parking de

l'école, là où il avait déjà eu lieu il y a quelques années. Les habitudes ont la vie dure! Comme il n'y a plus d'école le mercredi, rien ne s'y opposait.

Dorénavant, vous pourrez compter sur la présence régulière d'un maraîcher, d'un boucher-traiteur, de notre chevrier-fromager, d'un apiculteur et producteur en permaculture de légumes anciens, d'un vendeur d'huîtres du Bassin, et d'un boulanger.

Nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre les quelques habitués, afin de contribuer par votre présence à pérenniser ce marché!

LES CHATS LIBRES DE CÔTE LANDES NATURE

Depuis cet été, l'association des chats libres de Côte Landes Nature travaille en convention avec la communauté de communes pour réguler les populations de chats errants. Ceux-ci sont capturés, stérilisés puis remis sur le lieu de leur capture, pour être ensuite nourris.

Des arrêtés municipaux ont été pris dans chaque commune à cet effet. En deux mois, près de 40 chats (dont une quinzaine à Taller) ont ainsi acquis le statut de « chats libres » qui leur garantit protection.

Si vous constatez la présence d'un groupe de chats errants dans votre voisinage, vous pouvez contacter notre référente pour Taller, madame Claire Delahaye, dont les coordonnées vous seront transmises par la mairie.

 chatslibresln.com

 leschatslibresdecotelandesnature

ENTRETIEN DES FOSSÉS

Les précipitations de l'hiver dernier ont entraîné des inondations sur plusieurs secteurs de la commune. Outre le niveau exceptionnellement élevé de la nappe phréatique, le mauvais entretien des fossés forestiers avait également été mis en cause. Après une étude par les experts forestiers, un courrier avait été envoyé dès le printemps aux propriétaires concernés qui avaient accepté de faire des travaux d'entretien, sous réserve d'un accord général.

Le syndicat des rivières et la municipalité de Castets ont toutefois alerté sur le danger que pourrait représenter un curage trop drastique des fossés, qui aurait des conséquences dramatiques sur tout le réseau de

l'eau en aval de Taller, le ruisseau de la Palue, le lac de Léon, jusqu'au courant de Huchet. Des travaux de consolidation du déversoir fragilisé l'hiver dernier entre la D42 et le ruisseau de la Palue au niveau de Castillon sont donc nécessaires avant tout curage des fossés du secteur tallésien.

Toutefois, et sous la surveillance des experts, un nettoyage superficiel, avec enlèvement de la végétation et des arbres dans les fossés (sans en arracher les souches pour éviter trop d'érosion des sols) sera déjà fait afin de faciliter l'écoulement progressif de l'eau

ÉCOLE

Avec la fête des ateliers ludiques le 2 juillet dernier, l'année scolaire s'est terminée sous le signe de la bonne humeur à l'ombre de nos acacias et de nos magnolias. Jardin potager, ateliers mosaïque, bricolage, mandala, démonstrations de yoga et de jeux autour du ballon ovale et, pour finir, une magnifique « choré » préparée depuis des semaines avec les deux classes, saluée par une belle ovation des spectateurs: une fête réussie au dire de tous et, surtout, tellement de joie et de fierté dans le regard des enfants...

Cette année, plus d'ateliers malheureusement, car c'est le retour à la semaine de quatre jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h à 16h30, et les enfants pourront être accueillis le mercredi aux centres de loisirs de Castets et de Rion. Depuis le début de l'année 2021, 5 656 euros ont été pris en charge par la mairie pour l'accueil extrascolaire des enfants à l'ALSH de Castets, afin de réduire la part dévolue à la famille à la même hauteur que toutes celles de Côte Landes Nature, et nous avons constaté avec plaisir que les familles tallésiennes étaient de plus en plus nombreuses à en profiter. Il en sera tenu compte dans notre budget prévisionnel 2022.

PROJET PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Une étape décisive pour l'avenir de Taller a été franchie le 4 octobre. Quatre demandes de permis de construire ont été déposées.

Une pour chacune des trois parcelles où vont être installés, par la société RES, les 75 hectares de panneaux du parc photovoltaïque et une pour l'abri de 400m2, couvert de panneaux, destiné à la bergerie de Fantine et François.

L'instruction de ce dossier est donc lancée, avec une enquête publique prévue pour le mois de mars 2022.



JOYEUX ANNIVERSAIRE YVETTE !



Depuis le 11 octobre dernier, notre village compte une centenaire parmi ses habitants.

Notre doyenne, Marie Froustey dite Yvette, dont nous sommes si fiers, nous a reçus, toute pimpante et entourée de ses enfants et de Madame Laviolle de l'ADMR, pour fêter cet anniversaire autour de petits fours et d'une coupe de champagne dans sa maison à l'entrée du village.

C'est avec une émotion partagée par tous que nous l'avons écouté évoquer le souvenir de de son père Mathieu dit Roger Brettes, maire de Taller après la Libération en 1945.

TOURISME - TERRA AVENTURA



 Mignon des sources
POINTS DE VUE ET NATURE

LIEU
Taller (40)

DIFFICULTÉ
★★★★

TERRAIN


DURÉE
2h

KILOMÉTRAGE
4km

Qui n'a jamais croisé des familles se promenant dans notre village, le nez sur leur smartphone ? Ce sont peut-être des « géocacheurs », venus tout spécialement à Taller pour son parcours Terra Aventura, un des 400 parcours de Nouvelle Aquitaine.

Avec le circuit du patrimoine, et ce parcours Terra Aventura, le centre-bourg de Taller attire de nombreux touristes chaque année. Bientôt, un parcours d'orientation viendra compléter cette offre alléchante pour les passionnés de culture et de randonnée.



POINT SUR LES NAVETTES «VILLE-PLAGE»

Ce service, gratuit, relie avec sa ligne n°4 Taller à Saint-Girons plage. Il a fonctionné du 7 juillet au 27 août et a transporté environ 2400 passagers.

Depuis le lancement du service il y a 9 ans, les navettes ont transporté plus de 400.000 personnes. Une plus-value touristique indéniable pour le territoire mais aussi une vraie réussite en termes de réduction de l'impact écologique des transports.

CIVISME RAPPEL DÉCHETTERIE



Nous sommes régulièrement alertés au sujet des abus de certains, qui, au lieu de mettre leurs divers encombrants et cartons à la déchetterie route de Castets, se contentent de les jeter dans les conteneurs verts qui ne devraient recevoir que des déchets ménagers. C'est à ce sujet que nous avons mis un rappel au civisme sur les conteneurs verts de la commune.

LITIGES DE VOISINAGE ET POLICE DU MAIRE

Sans doute la crise sanitaire n'est-elle pas étrangère à cela, mais nous avons constaté une recrudescence notable des conflits de voisinage, pour des raisons diverses et variées, et, à chaque fois, c'est au maire que l'on s'adresse pour les régler, au nom de « la police du maire »!

Certes, la porte de la mairie vous est toujours ouverte pour vous accorder une oreille attentive et vous conseiller au dialogue avec votre voisin, ou à faire appel à la gendarmerie en cas de fait grave. Il est toutefois à préciser que ni le maire ni la collectivité ne doivent intervenir en cas de litige privé. Notre rôle se limite à la sécurité des biens et des personnes sur la voie publique, et à la gestion des équipements publics.

De plus, si la discussion n'aboutit pas, il est possible de recourir aux services du conciliateur de justice, qui tient une permanence tous les deuxièmes et derniers jeudis du mois à la mairie de Castets (prendre RV au 05 58 89 40 09 ou par mail à michel.grimaut@conciliateurdejustice.fr)

Si cela se révèle infructueux, vous devez saisir la justice.